

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit avril,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 20 avril 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU, Armand ROQUIER et Stéphanie SIMONNEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Sylvie AULIVIER (Pouvoir donné à Stéphanie SIMONNEAU), Iréna BARDINET (Pouvoir donné à Valérie MARSAULT), Jacqueline GATTEPAILLE (Pouvoir donné à Nathalie LALLEMAND) et Sandrine PASSEBON (Pouvoir donné à Thierry BROSSARD).

Absents : Jean-Louis CANTET, Gilbert NASARRE et Mathieu POUGNAND.

Secrétaire de séance : Mathieu BERARD

**OBJET : Travaux parcours santé, équipements sportifs et aires de jeux :
approbation de l'APD**

Le Maire expose.

La commune d'Échiré a été labellisée Terre de jeux 2024 en avril 2022. Pour faire honneur à ce label, la municipalité travaille depuis 2022 sur la conception d'un parcours santé et l'intégration d'équipements sportifs de musculation, elle souhaite développer la pratique sportive en plein air sur son territoire. Afin de compléter cette offre et offrir des structures pour tous, la commune a également travaillé sur la création d'une aire de jeux pour enfants à l'arrière de la place de la Halle et la relocalisation de celle située sur l'aire de détente.

A l'issue des réunions et échanges de la commission en charge de ce projet, le Maire présente à l'assemblée le dossier d'avant-projet définitif (APD) établi pour un coût global prévisionnel de travaux estimé à 83 450,00 € HT, dont :

- la conception d'un parcours santé et l'intégration de structures sportives pour 39 350,00 € HT,
- l'aménagement d'aires de jeux pour 44 100 € HT.

Ce projet qui consiste :

- à faire honneur au label Terre de jeux 2024 ;
- à offrir de nouveaux équipements multigénérationnels sur le territoire communal ;
- à venir compléter l'offre déjà présente,

a notamment pour objectifs :

- de développer une offre variée de structures sportives et de loisirs en libre accès ;
- de favoriser la pratique sportive en plein air et féminine ;
- de répondre aux besoins des échiréens et habitants des communes voisines.

Trois secteurs du territoire communal sont concernés par ce projet :

- l'aire de détente : installation d'un parcours santé adulte composé de 11 structures et relocalisation de l'aire de jeux pour une meilleure visibilité ;
- la plaine de sport : 5 structures sportives de musculation seront implantées sur l'espace enherbé entre le skate parc et le restaurant scolaire.
- l'arrière de la place de la Halle : création d'une aire de jeux pour enfants.

Le Maire demande au Conseil Municipal :

- **d'approuver l'avant-projet définitif (APD) présenté ci-dessus, pour un coût global prévisionnel de travaux estimé à 83 450,00 € HT ;**
- **de décider que le marché de travaux correspondant sera passé selon la procédure adaptée, après consultation des entreprises.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 28 avril 2023

Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR

Le secrétaire de séance,
Mathieu BERARD

Certifié exécutoire.
Reçu en Préfecture le : **04 MAI 2023**
Notifié ou publié le : **04 MAI 2023**